

XXVII CONGRES INTERNATIONAL DE LA POPULATION DE L'UIESP

Séance 903 : Consequences of armed conflict on children and on youth

« Quelle scolarisation pour les enfants rapatriés ou réfugiés au Burkina Faso, suite au conflit ivoirien ? »

Éric Lanoue, Institut de recherche pour le développement (IRD) / Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou, eric.lanoue@ird.bf

Marc Pilon, Institut de recherche pour le développement (IRD), marc.pilon@ird.fr

INTRODUCTION

Véritable « réservoir de main-d'œuvre » durant la période coloniale pour l'exploitation des plantations de la colonie ivoirienne, l'actuel Burkina Faso a entretenu des liens migratoires - anciens et extrêmement forts - avec la Côte d'Ivoire, qui se sont poursuivis avec l'accession du pays à l'indépendance, en 1960, mais sous d'autres formes, parfois à travers des réseaux migratoires organisés, combinant stratégies économiques des familles et logiques individuelles d'émancipation des jeunes. À la fin des années 1990, les Burkinabè constituaient de loin la première communauté « étrangère » de Côte d'Ivoire ; leur nombre était estimé à 2 238 548 personnes, d'après le recensement général de la population de 1998. Avec le temps, des migrants de seconde, voire de troisième génération, nés en Côte d'Ivoire et y ayant vécu toute leur vie, ont vu le jour, souvent sans jamais être retournés au pays d'origine, le Burkina Faso ; nombreux sont ceux et celles qui se sont mariés avec personnes natives de Côte d'Ivoire, de nationalité ivoirienne ou non.

À la suite des exactions à l'encontre des populations burkinabè ou d'origine burkinabè commises au cours des années 1990, le conflit armé survenu en septembre 2002 a provoqué le départ de plusieurs centaines de milliers de personnes en destination du Burkina Faso, que ce soit comme rapatriés ou comme réfugiés, partis par leurs propres moyens ou via des convois organisés. Une telle situation a eu et continue d'avoir de lourdes conséquences sur les familles concernées, et plus précisément sur les enfants et les jeunes qui se retrouvent confrontés à de nombreuses difficultés, notamment en matière de scolarisation. Par ailleurs, ce conflit a nécessairement eu un impact négatif sur les revenus de la migration, et donc très probablement aussi sur la scolarisation d'enfants burkinabè, restés au pays, et qui dépendait de ces revenus.

Si l'analyse des conséquences des situations de conflits sur l'éducation retient globalement encore peu l'attention des chercheurs, cela l'est encore moins pour les pays limitrophes à la zone de conflit (Lanoue, 2006). Sur la base des données statistiques disponibles et des informations recueillies lors d'enquêtes qualitatives réalisées dans diverses parties du Burkina Faso, la présente communication porte sur l'impact du conflit armé en Côte d'Ivoire sur l'éducation au Burkina Faso, essentiellement sur la scolarisation au primaire. Quelle a été l'ampleur du phénomène ? Quelles mesures ont été prises ? Combien d'enfants et de jeunes « rapatriés » sont scolarisés, et dans quelle proportion ? Quelles ont été et sont encore les difficultés spécifiques rencontrées ? Enfin quelles sont les conséquences en termes d'insertion et de rapport aux autres ?

LES SOURCES DE DONNEES

La communication repose sur l'articulation et la confrontation de plusieurs sources de données (dont certaines ont pu faire l'objet d'analyses spécifiques), de natures quantitative et qualitative. Ces sources de données sont :

- les statistiques produites par le Comité national d'urgence et de réhabilitation (Conasur, 2003) ;
- les statistiques scolaires du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) ;
- un recensement statistique spécifique des élèves « rapatriés » de l'enseignement primaire en 2005-06, fruit d'un partenariat entre l'IRD et le MEBA (Lanoue et Pilon, 2007) ;
- le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en décembre 2006, qui comporte plusieurs questions sur les arrivées au Burkina Faso depuis 2002 ;
- une enquête démographique réalisée en mars 2007 dans les régions des Cascades et du Sud Ouest au Burkina Faso, auprès d'un échantillon de 1 259 ménages (dans le cadre d'un programme de recherche sur l' « impact migratoire du conflit ivoirien » mené par l'ISSP et l'IRD) ;
- par ailleurs, des enquêtes qualitatives ont été réalisées depuis 2005 à Ouagadougou¹ (Plateau Central), Ouahigouya (Nord) et au Sud du Burkina, à Bobo-Dioulasso, Banfora ainsi que dans les zones frontalières, qui ont permis de documenter les contextes nationaux et locaux d'accueil des enfants rapatriés et de leur famille, la diversité des trajectoires éducatives, et les difficultés spécifiques, d'ordre socio-économiques, psychologiques et identitaires des enfants victimes directes ou indirectes du conflit ivoirien

LE NIVEAU DE SCOLARISATION DES ENFANTS VENUS DE COTE D'IVOIRE : UN PROBLEME DE MESURE EN SUSPENS

Dans l'urgence, entre 2002 et fin 2003, les autorités burkinabè ont mis en place des procédures et des outils d'enregistrement des personnes quittant la Côte d'Ivoire, mais qui ont souffert d'un manque de coordination et d'harmonisation. Par ailleurs, de nombreux « rapatriés » (estimés à environ 63 %) sont venus par leurs propres moyens, hors des convois

¹ Entre novembre 2008 et mars 2009, une centaine d'entretiens ont été réalisés à Ouagadougou, sur les profils socio-scolaires, les conditions et les stratégies d'insertion sociales des migrants de retour de Côte d'Ivoire le plus souvent natifs de ce pays, et les dimensions identitaires liées à leur installation durable au Burkina Faso (dans le cadre du programme de recherche « Ouaga 2009. Peuplement et développement urbain » mené par l'IRD pour le compte de l'Ambassade de France à Ouagadougou).

officiels (opération « Bayiri »² et convois de l'OIM³). Les seules informations recueillies à l'arrivée auprès des personnes convoyées officiellement et/ou des personnes recensées par les Comités provinciaux de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR) dans les provinces d'accueil, n'apportent aucune indication sur la situation scolaire des enfants (SP/CONASUR *et al.*, 2004). Ainsi, malgré la mise l'existence et la publication de sources officielles, il n'existe pas de statistiques fiables mesurant l'effectif réel des rapatriés (notamment des enfants d'âge scolaire), et donc pas de mesure non plus de leur situation scolaire, à leur arrivée au Burkina Faso.

Pour les années scolaires 2002/2003 et 2003/2004, à la demande du Comité National de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), le ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) avait recensé, via ses structures déconcentrées, les effectifs des rapatriés scolarisés venus de Côte d'Ivoire : 3 678 en 2002/03 et 14 914 l'année scolaire suivante (Kaboré *et al.*, 2009). Ce quadruplement pose question. Quelle est la fiabilité respective des chiffres pour ces deux années scolaires ? Est-ce le fait d'une meilleure collecte des informations en 2003-2004, d'un accroissement du nombre des rapatriés, ou d'un impact plus important de mesures prises pour favoriser la scolarisation des enfants rapatriés ?

En 2006, dans le cadre des journées nationales de la statistique scolaire, qui se traduit par l'enquête annuelle auprès des écoles primaires du Burkina Faso, un partenariat entre l'IRD et la Direction des Études et de la Planification du MEBA a permis d'insérer une question sur le caractère « rapatrié » ou non des élèves dans la fiche nominative des élèves⁴ (Lanoue et Pilon, 2008). La catégorie « élève rapatrié de Côte d'Ivoire » a été ainsi définie : tout élève venu de Côte d'Ivoire au Burkina Faso depuis l'entrée en conflit, soit septembre 2002. Cette définition, loin d'être parfaite, voulait éviter aux instituteurs de dénombrer seulement les enfants scolarisés rapatriés dans le cadre de l'opération « Bayiri » ou seulement ceux arrivés l'année de la collecte. Cela étant, nous ne savons trop comment les instructions ont été transmises aux directeurs d'école puis aux instituteurs, et comment ceux-ci les ont véritablement appliquées. Selon les données issues de cette collecte, pour l'année scolaire 2005-2006⁵ on dénombre alors 19 548 élèves rapatriés de Côte d'Ivoire depuis 2002 fréquentant une école primaire, dont 11 300 garçons et 8 231 filles ; 10,3 % avaient moins de 7 ans, 81,4 % entre 7 et 12 ans et 8,3 % 13 ans et plus.

Mais la mesure du niveau de scolarisation, telle que pratiquée, traduit une méconnaissance des populations scolarisables. Les groupes d'âges retenus dans les statistiques disponibles sur les « rapatriés convoyés officiellement » (0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, etc.) ne correspondent pas aux âges scolaires officiels de des enseignements primaire et secondaire (7-12 ans pour le primaire et 13-19 ans pour le secondaire). Aucune statistique ne permet de savoir, depuis septembre 2002, combien d'enfants rapatriés seraient retournés en Côte d'Ivoire, ni combien d'autres seraient venus ; les projections des populations d'âge scolaire ignorent le phénomène

² En langue mooré « retour dans la patrie ». Cette opération d'aide au rapatriement (organisation de convois sécurisés) des Burkinabè résidants en Côte d'Ivoire a eu lieu en 2002 et 2003. Elle concerne moins de 5 % des populations venues ou revenues de Côte d'Ivoire à cause du conflit.

³ Office International des Migrations.

⁴ Cette fiche n'est pas habituellement saisie, ayant pour seul but d'aider les instituteurs à remplir les parties du questionnaire « école » qui les concerne. Un financement de l'IRD a permis de réaliser une saisie informatique des informations relatives aux seuls élèves rapatriés (âge, sexe, redoublant ou non, profession des parents) et à leurs écoles.

⁵ Collecte réalisée auprès des écoles en milieu d'année scolaire, vers février-mars.

des « rapatriés ». Il s'avère ainsi très difficile d'apprécier le niveau de scolarisation parmi les rapatriés, et encore moins comment celui-ci évolue.

Le recensement général de la population du Burkina Faso, réalisé en décembre 2006, est la seule source de données susceptible d'apporter un éclairage national sur ce point. Trois questions avaient été posées : « Est-ce que X a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 ? » (si oui, deux modalités étaient prévues : Côte d'Ivoire ou autre pays) ; « depuis combien de temps X est-il revenu pour la première fois au Burkina ? », enfin « pourquoi X est-il revenu pour la première fois au Burkina ? » (avec les modalités suivantes : expulsé/crise sociopolitique), expulsé/situation irrégulière, raison d'étude, retour volontaire, autre). Et, pour toutes les personnes âgées de 3 ans et plus, une question était posée sur la fréquentation scolaire passée ou au moment du recensement, soit pour l'année scolaire 2006/07. Les premières analyses de ce recensement ont considéré comme « enfants rapatriés suite à la crise ivoirienne » ceux qui sont « revenus » de Côte d'Ivoire et pour ces deux motifs suivants : expulsé (crise sociopolitique), expulsé/situation irrégulière. L'effectif de ces enfants « rapatriés suite à la crise ivoirienne » est ainsi de 35 527 parmi les 7-12 ans et de 14 241 parmi les 13-16 ans (soit respectivement 1,4 % et 1,1 % du total national de chaque groupe d'âges).

La construction de cette catégorie des enfants « rapatriés suite à la crise ivoirienne » appelle quelques remarques. Tout d'abord, la notion de « retour » laisse entendre qu'il s'agit d'une population ayant précédemment migré vers la Côte d'Ivoire et qui (re)vient au Burkina Faso. Présupposé qui correspond à l'usage du terme « rapatrié », le plus couramment utilisé, comme on l'a vu, pour désigner l'ensemble des personnes burkinabè ou d'origine burkinabè venues au Burkina Faso suite au conflit ivoirien. Pourtant une partie de cette population, et surtout la plus jeune, concerne des personnes nées et socialisées en Côte d'Ivoire, venant au Burkina Faso pour la première fois de leur vie.

Avec un taux de fréquentation scolaire des enfants « rapatriés de Côte d'Ivoire » de 55,6 % à 12 ans et de 39,6 % à 13-16 ans (tableau 1), on obtient des effectifs d'élèves « rapatriés » de respectivement 19 753 et 5 639, soit un total de 25 392, mais sans connaître le niveau d'enseignement suivi ; une partie est scolarisée dans l'enseignement secondaire et un certain nombre d'élèves de plus de 16 ans peuvent encore se trouver au primaire. Faute de plus de précisions à partir des données censitaires, il s'avère donc difficile de comparer véritablement cet effectif avec celui issu de l'enquête scolaire de 2005-2006.

Le recensement s'avère donc la seule à partir de laquelle on peut calculer les niveaux de scolarisation. Tant chez les 7-12 ans que les 13-16 ans, la fréquentation scolaire des enfants « rapatriés de Côte d'Ivoire » apparaît plus élevée que celles des autres enfants, et notamment de ceux n'ayant jamais quitté le Burkina Faso ; une situation qui se vérifie en milieu rural mais non dans les villes (tableau 1).

Tableau 1 : Proportion (%) d'enfants de 7-12 ans et de 13-16 ans qui fréquentent l'école selon le statut par rapport à la crise ivoirienne et le milieu de résidence (source : Kobiané et Bougma, 2009)

		Jamais quitté le Burkina Faso	Rapatrié de Côte d'Ivoire	Autre	Ensemble
7-12 ans	Ensemble	44,9	55,6	53,2	45,4
	Milieu rural	36,9	48,1	47,6	37,4
	Milieu urbain	80,3	77,1	79,6	80,2
13-16 ans	Ensemble	30,2	39,6	38,2	30,6
	Milieu rural	20,3	28,6	28,3	20,6
	Milieu urbain	60,8	59,3	64,1	60,9

Les résultats produits par région, sans distinction du milieu de résidence, montrent que la fréquentation scolaire des enfants rapatriés de Côte d'Ivoire apparaît plus faible que pour les enfants n'ayant jamais migré, tant à 7-12 ans qu'à 13-16 ans, dans seulement deux régions : le Centre (qui abrite la capitale, Ouagadougou), mais les écarts sont très faibles, et surtout les Cascades, région frontalière de la Côte d'Ivoire, qui a accueilli un grand nombre de rapatriés.

Un autre éclairage peut être fourni à partir des données d'une enquête démographique, réalisée en mars 2007 dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest au Burkina Faso, sur « l'impact des migrations internationales de retour de Côte d'Ivoire sur le développement des régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire »⁶. Dans cette enquête, aucune question spécifique n'a été posée quant au(x) motif(s) de la venue au Burkina Faso, en rapport avec la crise ivoirienne⁷. Le « repérage » des personnes venues de Côte d'Ivoire en raison du conflit ne peut donc se faire qu'en fonction du lieu de la résidence précédente et de l'année d'arrivée dans la localité enquêtée ; mais avec l'impossibilité, faute d'information sur le mois, de pouvoir distinguer pour l'année 2002 les personnes venues de Côte d'Ivoire avant le mois de septembre de celles venues après. On a fait le choix de considérer les enfants arrivés au Burkina Faso depuis l'année 2003, sachant que le conflit est intervenu en septembre 2002. Au niveau de la fréquentation scolaire à 7-12 ans, on observe alors que les enfants venant de Côte d'Ivoire, avant 2002 comme depuis 2003, apparaissent davantage scolarisés que tous les autres enfants, et notamment que ceux ayant toujours vécu au Burkina Faso (tableau 2).

⁶ Enquête réalisée par l'ISSP, auprès d'un échantillon de 1 259 ménages, dans le cadre d'un programme de recherche mené en partenariat entre l'ISSP et l'IRD.

⁷ La question posée au chef du ménage « pourquoi avez-vous choisi de résider dans cette localité ? » ne peut en tenir lieu.

Tableau 2 : Pourcentage des enfants âgés de 7-12 ans qui fréquentent une école (au moment de l'enquête) en fonction de leur statut migratoire (sources : données de l'enquête de 2007)

Statut migratoire	7-12 ans	13-16 ans
Venus de Côte d'Ivoire avant 2003	63,8	65,2
Venus de Côte d'Ivoire depuis 2003	64,6	36,7
Venus d'autres pays*	-	-
Migrants internes	54,1	24,0
Non migrants	50,6	39,2
Ensemble	52,2	38,8

* Effectif de référence trop faible

Ces différents résultats, globalement en faveur des enfants « rapatriés », peuvent surprendre. Sachant les conditions difficiles dans lesquelles la plupart des familles ont quitté la Côte d'Ivoire, arrivant au Burkina Faso dans un certain dénuement, on pourrait s'attendre en effet à ce qu'elles aient eu du mal à scolariser leurs enfants. Dans le même temps, les autorités éducatives burkinabè avaient donné des instructions aux directeurs d'école pour qu'ils accueillent les enfants venus de Côte d'Ivoire, sans leur allouer de moyens supplémentaires ni mettre en place un dispositif coercitif de contrôle de leur mise effective à l'école ; un certain nombre d'actions d'ONG et d'associations ont été aussi entreprises pour faciliter la scolarisation de ces enfants. Qu'il s'agisse du recensement de 2006 ou de l'enquête de 2007, l'identification des enfants « réellement » venus au Burkina Faso en raison du conflit ivoirien demeure insuffisamment précise pour prétendre à une mesure comparative rigoureuse de leur niveau de scolarisation.

Une autre question, restée à ce jour sans réponse, concerne le passé scolaire de ces enfants en Côte d'Ivoire ; faute d'une enquête spécifique, on ignore quel était le niveau de scolarisation dans ce pays, comparativement à celui du Burkina Faso. En revanche, des enquêtes menées en Côte d'Ivoire, notamment au Sud, dans la région de Sassandra, sur la base du RGPH 1998 donnent à voir les taux de scolarisation des enfants d'origine burkinabè, inférieurs certes à ceux des enfants ivoiriens, mais supérieurs à ceux des enfants résidants au Burkina Faso (Balac, Zanou. 1997).

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES ELEVES « RAPATRIES » DU PRIMAIRE, EN 2005-06

Selon les données issues du recensement statistique des élèves « rapatriés » de l'enseignement primaire en 2005-06, la répartition spatiale des élèves rapatriés révèle tout d'abord deux principales zones d'accueil : la partie ouest d'une part, et la partie centrale d'autre part (carte 1). Il est intéressant d'observer que ces zones d'accueil ne correspondent pas systématiquement aux régions historiquement pourvoyeuses de main-d'œuvre agricole en Côte d'Ivoire. En effet, les trois régions situées à l'ouest et vers la Côte d'Ivoire comptabilisent à elles seules la plus grande part des rapatriés (41,4 %), avec 25,6 % pour les Hauts-Bassins, 10,3 % pour le Sud-Ouest et 5,5% pour les Cascades. Elles accueillent davantage que les cinq régions, du Nord (10,3 %), du Centre (9,8 %), du Centre-Nord (5,4 %), du Centre-Est (11,4 %) et du Plateau central (2,4 %), qui sont historiquement les principales zones (de peuplement mossi) de départs vers la Côte d'Ivoire. Si la population scolaire

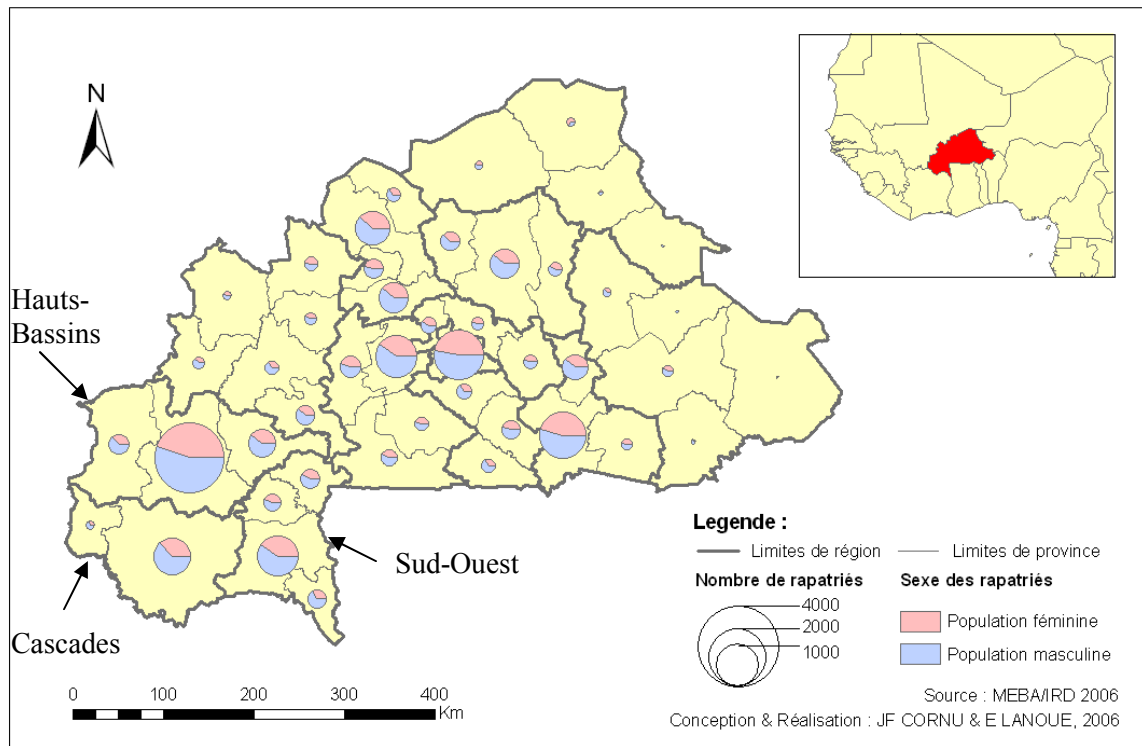
rapatriée entretient des liens avec l'histoire ancienne des migrations de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire, ses liens avec une histoire migratoire plus récente apparaissent étroits. Les migrations internes du Nord et du Centre Burkina vers le Sud ont facilité l'accès à la terre de populations rapatriées de Côte d'Ivoire originaires de ces régions.

Les provinces les plus « attractives » sont celles où se situent les principales villes du pays, notamment Bobo-Dioulasso dans la région des Hauts-Bassins, et la capitale Ouagadougou dans celle du Centre. Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina, a entretenu par le passé des relations économiques privilégiées avec la Côte d'Ivoire. De nombreux rapatriés y ont élu résidence, parfois après un bref séjour d'accueil dans la capitale Ouagadougou. La région des Hauts-Bassins, et la ville de Bobo-Dioulasso particulièrement, ont été le théâtre d'un dispositif d'accueil d'urgence davantage effectif que dans la région du Centre qui abrite la capitale. Ce dispositif s'est accompagné de facilités quant à l'inscription d'enfants rapatriés dans les écoles existantes. Des populations burkinabè fortement implantées en milieu urbain ou rural ivoirien n'ont pas rejoint le milieu rural burkinabè, ce qui explique en partie leur forte concentration en périphérie de Bobo-Dioulasso, outre le fait qu'elles découvrent un pays où elles n'ont plus grande attache, voire le plus fréquemment aucune attache (ni familiale, ni foncière). A l'échelle nationale, le pourcentage des élèves rapatriés fréquentant une école urbaine est à peu près du même ordre (légèrement supérieur) à celui des autres élèves : 35,9 % contre 33,3 %.

De fortes disparités intra régionales, provinciales et départementales, apparaissent aussi au sein des zones d'accueil privilégiées par la population scolarisée rapatriée, notamment dans ces trois régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest. C'est par exemple le cas de la Leraba, province frontalière de la Côte d'Ivoire et du Mali, semble peu attractive, du moins du point de vue de la scolarisation des enfants rapatriés. Les infrastructures scolaires y sont en effet quasi-inexistantes.

Carte 1 :

Répartition des élèves rapatriés selon le sexe par province

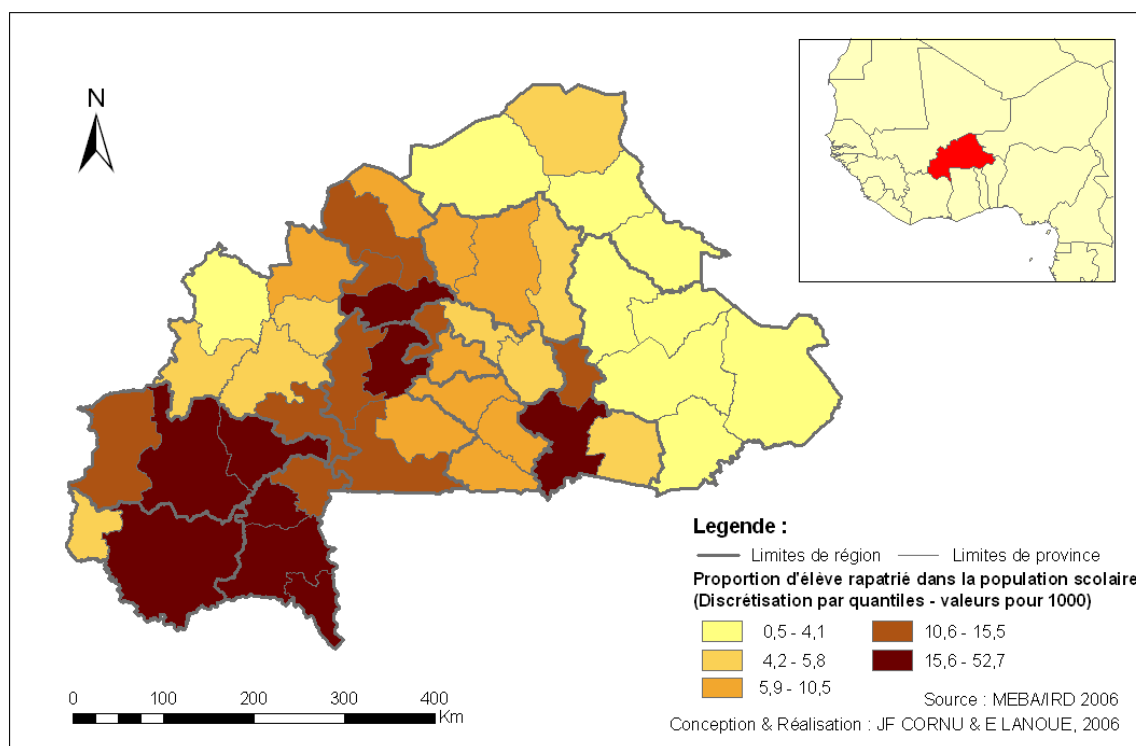


À l'échelle nationale, les élèves rapatriés représentent 1,4 % des 1 390 571 élèves scolarisés cette année-là au Burkina Faso, soit un impact global marginal. Mais, dans les zones les plus touchées, le poids numérique s'avère plus important, avec un pourcentage de 3,2 % dans la région des Hauts-Bassins, 5,3 % dans la province du Houet de cette même région (dont le chef-lieu est Bobo-Dioulasso), et 10,7 % dans le département de Toussiana. Appréhended au niveau des écoles, l'impact se présente sous un autre jour : plus d'un quart (28,9 %) des écoles primaires burkinabè⁸ comptabilisent au moins un élève rapatrié, pourcentage qui grimpe jusqu'à 40 % dans la région des Hauts-Bassins, 42 % dans celle du Sud-Ouest et 46,6 % dans celle du Centre-Est, mais avec des disparités intra-régionales, entre provinces, assez marquées (carte 2). Seules les régions de l'Est et du Sahel présentent des pourcentages inférieurs à 10 % (avec respectivement 9,8 % et 7,6 %).

⁸ Soit 2 188 sur un total de 7 579.

Carte 2 :

Proportion des élèves rapatriés dans la population scolaire provinciale



Globalement, 75 % des écoles accueillent entre 1 et 10 élèves rapatriés, 22,6 % de 11 à 50, 1,2 % de 51 à 99 et 0,5 % plus de 100 (avec un maximum de 171 élèves). C'est à Bobo-Dioulasso que l'on trouve les plus fortes concentrations d'élèves rapatriés au sein des écoles. Par exemple, en périphérie de la ville, l'école Sarfalao financée sur fonds de l'Unicef accueille 429 enfants rapatriés, soit la totalité de son effectif, ce fait d'elle, aux yeux de la population local une « école de rapatriés », tandis que trois autres écoles plus « centrales » accueillent entre 320 et 110 élèves soit la moitié ou le tiers de leur effectif total.

Ces quelques chiffres révèlent qu'en dépit d'un poids numérique des élèves rapatriés restant faible, même dans les zones les plus touchées, le pourcentage d'écoles affectées par le phénomène est beaucoup plus important.

TRAJECTOIRES SCOLAIRES ET QUESTIONS D'INSERTION

L'observation des trajectoires scolaires poursuivies ou arrêtées au Burkina Faso à la suite du conflit ivoirien constitue un des analyseurs possibles du devenir de la jeunesse ouest-africaine en situation de post-crise. Avant de retracer ces trajectoires telles qu'elles ont pu être reconstruites à l'aide d'entretiens menés en diverses localités du Burkina Faso à fort impact, il paraît important de restituer le contexte migratoire, éducatif et social au sein duquel elles s'effectuent. En effet, les enfants « rapatriés » de Côte d'Ivoire se retrouvent face à un

système éducatif constitué (bien que peu et inégalement institutionnalisé⁹), des politiques d'éducation en cours et un corps enseignant non formé à l'accueil d'un tel « public ».

Malgré une réorientation et une extension des migrations scolaires des jeunes venus de Côte d'Ivoire...

Les migrations pour études de jeunes natifs de Côte d'Ivoire, d'origine Burkinabè, ou de jeunes Burkinabè ayant longuement séjourné en ce pays ne datent pas de son entrée en conflit. Elles remontent aux années 1980. Nul doute, le conflit ivoirien et ses prémices les ont à la fois accentuées et réorientées. Ce ne sont plus seulement les jeunes d'origine burkinabè qui, de l'école secondaire ivoirienne, achèvent leur cursus à l'école secondaire burkinabè ou poursuivent leur cursus, le bac en poche, à l'Université de Ouagadougou ; ce sont en majorité des élèves de l'école primaire. Fait relativement nouveau de par son ampleur, le conflit ivoirien a provoqué une extension des migrations pour études en direction de l'enseignement primaire burkinabè¹⁰. De volontaires et le plus souvent prévues, les migrations pour études de jeunes venus de Côte d'Ivoire, traditionnellement orientées vers les enseignements secondaire et supérieur, se sont, au moins depuis septembre 2002 et sous la contrainte, orientées vers l'enseignement primaire.

...les politiques d'éducation demeurent inchangées au Burkina Faso

Les contours et les contenus des politiques d'éducation actuelles au Burkina Faso ont été dessinés et fixés au niveau national avant l'entrée en conflit de la Côte d'Ivoire, en 2001, et ce pour une durée de dix années¹¹. Aucune mesure à impact national faisant face aux conséquences éducatives du conflit ivoirien n'a été intégrée au Plan décennal de développement de l'enseignement de base 2001-2010 (PDDEB), ni de manière préventive, ni de manière corrective. Le PDDEB existe pour un pays vivant en temps de paix et, surtout, pour une société non affectée par un conflit extérieur, ce qui laisse songeur quand on pense aux chasses à l'étranger récurrentes ayant eu lieu en Côte d'Ivoire avant l'entrée en conflit de ce pays (événements de Tabou en 1998, 1999 et 2001). Puisque rien n'a été prévu pour prendre en charge les conséquences éducatives d'un conflit qui, lui n'était pas imprévisible, le gouvernement burkinabè a pris la décision de ne pas aider spécifiquement, y compris dans le domaine éducatif, les jeunes rapatriés de Côte d'Ivoire, qu'ils soient scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés. Il résulte de ce choix qu'un élève, victime de guerre ou non, reste avant tout un élève, d'où les incitations officielles à accueillir les jeunes rapatriés dans les écoles burkinabè, sans dossier scolaire souvent resté ou brûlé en Côte d'Ivoire à cause des incendies d'écoles. Les acteurs du système éducatif, enseignants, directeurs et association de parents d'élèves, ont été confrontés à une arrivée soudaine et massive d'élèves. Contraints de se conformer aux directives d'accueil, beaucoup d'entre eux ont accueilli les jeunes victimes de guerre, à contrecœur. L'orientation donnée aux politiques d'éducation a consisté en un

⁹ Les taux de scolarisation au Burkina Faso font partie des plus faibles au monde. Les disparités spatiales, régionales, provinciales ou départementales peuvent varier du simple au double.

¹⁰ Les « migrations de retour », de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso, précèdent l'entrée en conflit de la Côte d'Ivoire (Blion, 1996). La récession économique de la fin des années quatre-vingt qui a marqué l'effondrement du « miracle ivoirien » (Contamin et Mémél-Fôté, 1997) en a été un facteur déclenchant. Il ne semble pas toutefois que les conséquences éducatives de ces premiers retours aient été accompagnées de migrations massives pour études dans l'enseignement primaire burkinabè, comme l'indique une enquête récente réalisée à Ouagadougou auprès, notamment, de la première génération de retour au Burkina Faso (Boyer et Lanoue, 2009).

¹¹ Les politiques d'éducation au Burkina Faso ne peuvent pas – *a priori* du moins – être qualifiées autrement que celles menées en d'autres pays africains, en d'autres zones de sous-scolarisation. Elles souffrent d'un manque d'autonomie ; la question de leur pertinence n'est pas posée, encore moins celle de leurs finalités (Martin, 2006).

accueil, en théorie gratuit, en pratique payant, de victimes de guerre. Seul l'aspect de l'offre éducative a été pris en compte. Aucune cellule d'accueil pour enfants traumatisés n'existe au Burkina Faso. La même logique selon laquelle « un élève est un élève » prévaut dans le recensement scolaire : officiellement, aucun directeur d'école, aucun enseignant ne sait exactement combien de ses élèves viennent de Côte d'Ivoire.

Quelques formes de mobilisation locales, à Bobo-Dioulasso et Mangodara notamment

C'est donc en l'absence d'une politique nationale de gestion des effets éducatifs et sociaux du conflit ivoirien que des organismes d'aide se sont localement mobilisés, tels l'Unicef ou les missions chrétiennes, surtout catholiques, pour faire face à l'urgence, et à l'urgence seulement.

À Bobo-Dioulasso, Sans moyens supplémentaires alloués par l'État aux écoles ayant accueilli de forts effectifs d'élèves rapatriés, les enseignants, les directeurs d'écoles et administrateurs locaux de l'enseignement ont attendu les premières tentes de l'Unicef arrivées d'Afghanistan au Burkina Faso quatre ans après le déclenchement du conflit (2006). De nombreux enfants qui ne pouvaient pas étudier dans l'enceinte des classes ont ainsi tenté d'apprendre des leçons dans la cour de récréation, sans grande assistance des maîtres, comme ce fut le cas à l'école Kua, à l'entrée de la deuxième ville du pays. De la cour de récréation à la tente Unicef sous 40° C, les conditions d'apprentissage n'ont guère évolué, ce qui contraste avec les écoles flambant neuves construites dans la même ville sur des fonds de l'Unicef et accueillant uniquement des élèves rapatriés.

Plus au Sud, dans une localité frontalière, à Mangodara, la mission catholique a construit deux écoles grâce à des fonds internationaux venus par l'entremise du missionnaire polonais lui-même chassé de Côte d'Ivoire. L'aide à la scolarisation des rapatriés, et donc au démarrage ou à la poursuite de leur trajectoire scolaire dans l'enseignement primaire n'est pas seulement provenue de l'extérieur. Localement, des fonctionnaires des ministères de l'Action Sociale et de la Solidarité nationale, et de l'Enseignement de Base ont tenté d'appliquer une directive ministérielle enjoignant les directeurs d'écoles d'accueillir sans frais supplémentaires les élèves rapatriés. Les négociations ont quasiment eu lieu au cas par cas, et les fonctionnaires de bonne volonté se sont heurtés à l'arbitraire de certains directeurs ou inspecteurs de l'enseignement craignant de voir « le niveau baisser ».

Ce sommaire bilan de l'aide à la scolarisation des enfants rapatriés montre les choix effectués : ils concernent l'offre éducative, au mieux étendue grâce à des fonds extérieurs ou à des interventions locales de fonctionnaires de bonne volonté. À quelques exceptions près – les écoles de l'Unicef, celles de la mission catholique, des écoles existantes – une situation de laisser-faire a prévalu. Les enseignants n'ont reçu aucune formation spécifique en vue de l'accueil d'un public aux trajectoires scolaires perturbées et psychologiquement affecté par le conflit ivoirien.

Typologie des trajectoires scolaires d'enfants venus de Côte d'Ivoire

Les enquêtes réalisées à Ouagadougou (Plateau Central), Ouahigouya (Nord) et au Sud du Burkina, à Bobo-Dioulasso, Banfora ainsi que dans les zones frontalières montrent la diversité des trajectoires éducatives. En certains cas, le conflit a directement provoqué le départ de Côte d'Ivoire, pour des raisons de sécurité physique ou l'a accéléré pour des raisons de

poursuite de la scolarisation. Venus d'Abidjan, de Bouaké, de Man et de Korhogo, de jeunes Burkinabè nés en Côte d'Ivoire rejoignent encore à l'heure actuelle le Burkina Faso, et découvrent ce pays après avoir franchi les barrages loyalistes et rebelles ou fui par le Ghana et le Liberia. À partir des entretiens menés, et en l'absence d'enquêtes encore systématiques, plusieurs trajectoires scolaires peuvent être distinguées :

- non-scolarisation en Côte d'Ivoire et non-scolarisation au Burkina Faso ;
- à l'inverse, non-scolarisation en Côte d'Ivoire et scolarisation au Burkina Faso ;
- scolarisation en Côte d'Ivoire et poursuite de la scolarisation au Burkina Faso ;
- scolarisation en Côte d'Ivoire et déscolarisation au Burkina Faso (après une reprise momentanée des études au Burkina) ;
- déscolarisation en Côte d'Ivoire et mise au travail au Burkina Faso.

Ces parcours-types ne doivent pas faire oublier la singularité des histoires personnelles et familiales des jeunes acteurs/victimes, d'origine burkinabè, de la guerre ivoirienne. Christiane par exemple, élève de CM2 à Man, une ville de l'ouest ivoirien, a dû attendre l'arrêt de violents combats pour reprendre le chemin de l'école, l'école catholique pas son école, une école publique incendiée. Théodore, lui, à Bouaké, a quitté l'école primaire et a troqué son cartable contre une kalachnikov et une maigre solde une fois recruté par un des mouvements rebelles. Sa sécurité n'étant plus assurée, son père l'envoyé à Ouagadougou, avec ses deux grands frères qui, eux, poursuivent leurs études, l'un à l'université, l'autre à l'école de formation professionnelle. De nombreux jeunes rapatriés attendent aux portes des écoles faute de places ou de soutien. Ainsi Awa et Rasmata, deux sœurs nées en Côte d'Ivoire, qui après avoir passé trois semaines à survivre dans la forêt ivoirienne de Thaï, proche de la frontière libérienne ont rejoint l'école primaire burkinabè de Bobo-Dioulasso. Elles ont été « rétrogradées » à la classe inférieure pour n'avoir pas pu présenter leur dossier scolaire, et encore moins un extrait de naissance. Des témoignages font états de formes extrêmes et violentes de « rétrogradation », de la classe de troisième en classe de sixième. En 2006, suite à un conflit avec les autochtones Bobo qui leur ont interdit de ramasser le bois servant à financer leur frais de scolarité, Awa et Rasmata ont subi une déscolarisation forcée. Privées de leurs sources de revenus, il ne leur fut même pas possible de s'inscrire à un cours du soir, si répandu au Burkina Faso. Elles continuent de supplier leurs anciens camarades de classe, à la sortie des écoles, de leur prêter leurs cahiers, les recopient, puis partent étudier à la maison. Parmi leurs camarades de classe, nombreux sont ceux et celles, venus eux-aussi de Côte d'Ivoire qui se livrent à de petites activités de vente.

L'impact psychosocial du conflit ivoirien sur les enfants rapatriés, scolarisés ou non...

L'impact psychosocial du conflit ivoirien sur les enfants dits rapatriés a fait l'objet d'une enquête et d'une tentative de mesure en 2008 auprès de 103 enfants résidant depuis trois à huit ans dans les départements de Gaoua et Banfora, au Sud du Burkina Faso (Bhrendt et Mor Mbaye, 2008)¹². Ces enfants, natifs de Côte d'Ivoire ont tous grandi dans ce pays ; cela signifie, dit le rapport, que : « la crise en Côte d'Ivoire a eu comme résultat la transplantation de milliers d'enfants dans un milieu inconnu » (ibid, p. 33). Les témoignages des enfants confirment que les familles sont le plus souvent restées en Côte d'Ivoire jusqu'au moment où leur vie a été mise en péril. Le départ de Côte d'Ivoire s'assimile à une fuite et aucun des enfants n'a voyagé parmi les convois organisés (opération « Bayiri »). Les difficultés à

¹² Ce travail est une commande de l'organisation Plan International.

trouver un transport, le racket des militaires ivoiriens et des douaniers burkinabè, la faim et la soif ont largement traumatisé ces enfants. Les mères de ces enfants – les pères étant repartis en Côte d’Ivoire surveiller leurs plantations – font état d’une détérioration de leur niveau de vie et d’obstacles à leur intégration socio-professionnelle. Les enfants partagent le désir de rester au Burkina Faso, dans un contexte que les psychologues en charge de l’enquête qualifient « à haut risque » étant donné la séparation des familles rapatriées, leur précarité économique, leurs difficultés d’adaptation et les conflits dans les foyers d’accueil, les traumatismes de guerre et le manque de prise en charge des enfants par des structures socio-éducatives, entre autres l’école. Ces facteurs de vulnérabilité n’ont pas entravé la scolarisation de l’ensemble des enfants rapatriés au regard des données collectées en milieu scolaire ; ils ne font que rendre la scolarisation des enfants venus de Côte d’Ivoire plus fragile, compromise à chaque instant.

...et ses conséquences en termes d’insertion et de présentation de soi

Le conflit ivoirien a pour conséquence – sur un long terme – de mettre en présence deux catégories de populations qui ne se connaissent pas, sinon par ouï-dire : les parents des enfants rapatriés ont peu entretenu de liens avec le pays d’origine et leur progéniture découvre le Burkina Faso, un pays assimilé à un « enfer » depuis la Côte d’Ivoire ; les Burkinabè n’ayant pas migré en Côte d’Ivoire accusent les migrants forcés de « revenir au pays » à cause de la guerre, sans gloire ni autre motif, et vilipendent le manque d’investissement. Les ruptures d’un lien familial rendu ténu par une longue expatriation des parents influent sur le devenir des enfants et les éventuels soutiens dont ils auraient pu bénéficier en d’autres circonstances.

Potentiellement, les enfants venus de Côte d’Ivoire se préparent à vivre – et souvent vivent d’ores et déjà – une situation semblable à celle de leurs aînés scolarisés dans les enseignements secondaire et supérieur. Les élèves « rapatriés » font l’objet d’une stigmatisation de la part des élèves et, la plupart du temps, du corps enseignant : ils préfigurent pour ces derniers les collégiens, lycéens et étudiants « diaspos », un terme autrefois synonyme de réussite devenu péjoratif à la suite du conflit ivoirien, analogue à « malpoli », « sans gêne » ou « sans façon ». La réaction au stigmaté des « rapatriés », futurs diaspos s’ils continuent leurs études, consiste, selon un processus aujourd’hui bien connu, à un repli sur l’entre-soi : dans les cours de récréation, et au-delà, les quartiers et les grins¹³, les réseaux se créent, s’affirment et revendiquent une identité différente, celle d’un pays côtier autrefois riche où il faisait bon vivre, la Côte d’Ivoire. L’idéalisations du pays quitté à cause de la guerre et sa transformation en El dorado est un phénomène récurrent dans les entretiens menés avec les jeunes venus de Côte d’Ivoire victimes directes ou indirectes du conflit. C’est un mode de faire-valoir social et identitaire alors qu’aucun d’entre eux ne souhaite repartir dans le pays idéalisé. Il s’accompagne d’une dévalorisation du pays d’accueil, le Burkina Faso, d’autant plus que la famille n’a pas joué le rôle attendu d’un relais d’intégration.

« Ivoirien ne voit rien » entend-on dans les cours de récréation, ce à quoi les dits « Ivoiriens » rétorquent « Burkina est bête ». L’école se fait ainsi l’écho d’un écart entre « eux » et « nous » sans être un levier d’intégration et, en cela, ne constitue pas un isolat social puisqu’elle ne fait que répercuter, sans stratégie contre-offensive, ce qui a lieu au sein de la société burkinabè. Cet écart connaît des déclinaisons subtiles, des intensités variables et des modulations selon les circonstances de la vie quotidienne : il est soit atténué soit au contraire tendu au gré

¹³ Un « grin » est un lieu informel de convivialité, un espace de civilité et de discussion où on boit le thé.

notamment des évolutions économiques, politiques et idéologiques du Burkina Faso¹⁴. Des stratégies de manipulation des « identités » créées peuvent conduire à des mobilisations violentes, et certains jeunes venus de Côte d'Ivoire craignent, à tort ou à raison, d'être à nouveau « exclus » au Burkina Faso, en tant qu' « Ivoiriens », c'est-à-dire en tant qu'étranger de l'intérieur¹⁵. L'écart entre « eux » et « nous » est à l'origine d'une requalification des rapports sociaux au Burkina Faso particulièrement visible à l'Université de Ouagadougou (Lapeyre, 2007).

CONCLUSION

La critique des sources officielles existantes et les compléments apportés par les données censitaires et celles des enquêtes spécifiques tant quantitatives que qualitatives ont permis de préciser les limites de nos connaissances actuelles relatives aux conséquences du conflit ivoirien sur la scolarisation au Burkina Faso. La mesure du phénomène reste à ce jour en suspend, tant que ne seront pas déconstruites les catégories usitées à l'endroit des enfants et, plus globalement, de la jeunesse venus de Côte d'Ivoire : les jeunes « rapatriés » présents en nombre dans l'enseignement primaire se préparent à devenir, s'ils poursuivent leurs études, des étudiants « diaspos », à la fois pris dans des réseaux de natifs de Côte d'Ivoire et pour ainsi dire condamnés à vivre avec leur « compatriotes » burkinabè. Un des enjeux cruciaux du Burkina Faso d'aujourd'hui réside dans les manières – sociales ou politiques – de réduire ou d'au contraire augmenter l'écart entre « eux » et « nous » car cet écart couve une violence potentielle qui peut s'avérer réelle sur fond de crise économique, de manipulation idéologique ou de restriction de l'accès au marché de l'emploi et de la Fonction publique.

Mesure en suspend du phénomène donc et conséquences avérées - constatées au fil des enquêtes qualitatives - sur les migrations pour études de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso à la fois réorientées et étendues à l'enseignement primaire, sur le système et les politiques d'éducation lui-même qui régissent peu au fort impact du conflit, et le subissent, enfin sur les trajectoires des enfants, leur bien-être psychologique, leur insertion sociale et les modalités de présentation de soi – tels sont les fronts de nos connaissances actuelles.

Il reste à savoir pourquoi, malgré plusieurs enquêtes existantes, le phénomène demeure encore si peu connu dans ses aspects les plus fondamentaux. Selon notre hypothèse, les raisons ne tiennent pas seulement au positionnement, relativement faible sur le sujet, des instituts de recherche, des ministères publics, des organismes d'aide ou des ONG habituellement en charge de la gestion des conflits. Elles ne tiennent pas non plus seulement à des questions problématiques de méthodes inhérentes aux différentes enquêtes comme nous avons relevé plusieurs. Il semble que la raison soit d'ordre politique, profondément politique : le président burkinabè, Blaise Compaoré, après avoir ordonné des mesures d'urgence en termes d'accueil des « rapatriés » de Côte d'Ivoire et d'aide à l'insertion socio-économique a fait le choix, non pas d'agir sur le long terme et au Burkina Faso en leur faveur, mais d'agir directement sur le processus de règlement du conflit ivoirien ; médiateur reconnu et respecté par les belligérants,

¹⁴ La « vie chère », l'augmentation supposée du taux de criminalité et la corruption sont attribués à la présence sur le sol burkinabè de Burkinabè venus de Côte d'Ivoire, ce qui provoque de nombreuses discussions et controverses dans la presse notamment. Une campagne publicitaire nationaliste menée dans les médias burkinabè en 2008 et censée lutter contre la corruption grandissante avait pour slogan « être burkinabè, ça se mérite » et visait par voie de conséquence les Burkinabè venus de Côte d'Ivoire, lesquels ont ressenti ce slogan comme une suite burkinabè de l'idéologie de l' « ivoirité » à l'origine de leur départ forcé de Côte d'Ivoire.

¹⁵ Selon un scénario analogue à celui observé en Côte d'Ivoire, tel que décrit par Ousmane Dembélé (Dembélé, 2002).

il en tire un rayonnement sous-régional et international. Cette action médiatrice à distance, depuis le Burkina Faso, qu'il ne nous appartient pas de juger, tend à limiter les capacités et les positionnements des institutions et associations susceptibles d'éclairer davantage les conséquences éducatives et sociales du conflit ivoirien à l'intérieur du Burkina Faso. Mais cela ne signifie pas non plus que ces capacités et ces positionnements n'existent pas : ils sont simplement dépendants de la *situation politique* du moment. La visibilité que les scientifiques et les acteurs sociaux pourraient avoir du phénomène est donc loin d'être entière¹⁶.

BIBLIOGRAPHIE

- BALAC R. et ZANOU B., 1997 - « Infrastructures scolaires et scolarisation des enfants du primaire », in *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire)*, Abidjan, Orstom, Ensea, pp 311-321.
- BHRENDT A. et MOR MBAYE S., 2008 - *L'impact psychosocial du conflit ivoirien sur les enfants migrants de retour au Burkina Faso*, rapport final, 92 p.
- BLION R., 1996 – « Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoin d'une circulation migratoire multiforme », in Otayek R., Sawadogo Filiga Michel, Guingané Jean-Pierre (éds), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Karthala, Paris, pp. 133-155
- BOYER F. et LANOUE E., 2009 - « De retour de Côte d'Ivoire : migrants burkinabè à Ouagadougou », in Boyer F. et Delauanay D. (coord.), *Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, rapport provisoire pour le compte de l'Ambassade de France à Ouagadougou (Service de Coopération et d'Action Culturelle), pp. 75-101.
- CONASUR (Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation), 2003 – *Actions menées en faveur des rapatriés de Côte d'Ivoire et de leur réinsertion économique*, République du Burkina Faso, Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Ouagadougou, 21p.
- CONTAMIN C. et MEMEL-FOTE H., 1997 - *Le modèle ivoirien en questions : Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, 802 p.
- DEMBELE O., 2002 - « La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire », in Le Pape M. et Vidal C. (éds), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris, Karthala, pp. 123-211.
- KOBIANÉ, Jean-François et Moussa BOUGMA, 2009 - *Burkina Faso. RGPH 2006. Rapport d'analyse du thème IV. Instruction, Alphabétisation et*

¹⁶ Dans le prolongement et en complément de nos travaux de recherche, un film documentaire de 52mn a été réalisé en 2006 : Frisque J.-C., Lanoue E. et Sanou K. (auteurs), *Après l'urgence. Les conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation au Burkina Faso*, IRD-Manivelle Productions. Cinq années après la mobilisation d'urgence, ce documentaire a pour objectif d'informer sur les conséquences éducatives, tant immédiates que durables, du conflit ivoirien au Burkina Faso, mais aussi de s'interroger sur les enseignements à en tirer, en termes d'intégration scolaire et sociale des « rapatriés » et en termes de prévention des conflits.

Scolarisation, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, 164 p.

LANOUE É., 2006 - « Éducation, violences et conflits en Afrique subsaharienne », in Pilon M. (éd.) *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*. Collection Rencontres du CEPED, Paris, pp. 223-242.

LANOUE É. et PILON M., 2007 - *Les élèves rapatriés de Côte d'Ivoire au Burkina Faso. Une approche statistique, année scolaire 2005-2006*, rapport issu de la Base de données IRD/Ministère de l'Enseignement de Base (DEP), Ouagadougou, Burkina Faso (format Access), novembre 2008, 41p.

LAPEYRE O., 2007 - *Du conflit ivoirien aux « tracasseries » des étudiants « diaspos » au Burkina Faso ou comment gérer une crise polymorphe via le phénomène associatif, substitut d'État* ; étude de cas à l'Université de Ouagadougou, mémoire de master, Paris V-IRD, 124 p.

MARTIN J-Y., 2006 - « Quelles politiques éducatives pour quelle éducation dans les pays du Sud », in Pilon M (éd.), *Les défis du développement en Afrique*, Paris, « Les collections du CEPED », pp. 147-161.

SP/CONASUR, UNICEF, PAM, 2004 - *Analyse des données statistiques sur les rapatriés de Côte d'Ivoire*. Septembre, Ouagadougou, 61 p.